

Document de travail

PRÉSENTATION CONJOINTE RQD / CDA
Nouvelles initiatives

Octobre 2006

Mise en contexte

Dans un premier document, présenté, en mars dernier, à Anne Valois, directrice du Service de la danse, et à André Courchesne, directeur de la division des arts, puis déposé au conseil d'administration du CAC, le comité conjoint RQD/CDA fait état des hauts faits de la danse professionnelle au Canada et de l'essor prodigieux qu'elle a connu dans les trente dernières années, en dépit d'une conjoncture marquée par la stagnation et la diminution du financement public dans le domaines des arts et de la culture. Entre autres conséquences d'un sous-financement de la danse, devenu chronique avec les années : une incapacité financière et structurelle à maintenir un rythme de production et de diffusion nécessaire à son plein rayonnement sur la scène nationale et internationale, à l'enrichissement de son répertoire d'œuvres majeures, à l'amélioration des conditions de vie et de pratique de ses artistes et travailleurs culturels, à l'intégration au système de deux à trois générations d'artistes dits de la relève...

Derrière ses compagnies prestigieuses, sa réputation d'excellence en formation, interprétation, recherche et création, une forte croissance de son public, en comparaison avec les autres disciplines des arts de la scène, se raconte une autre histoire : celle d'une discipline encore jeune et déjà freinée dans son développement ; celle d'une discipline entravée dans son évolution parce que privée d'assises.

Pour étayer la demande d'une augmentation significative, et absolument vitale, des crédits alloués à la danse, le document décrit les conditions requises pour satisfaire les exigences techniques et artistiques d'un art de recherche et de création dont la ressource première, exigeante et unique, est le corps dansant. Autant de conditions qui sont devenues des contraintes et des entraves à sa pleine expression, faute de moyens. En résumé : l'absence d'une infrastructure reliant et solidifiant tous les maillons de la chaîne : formation, recherche et création, production, diffusion, médiation culturelle, est le plus lourd déficit auquel la danse professionnelle est aujourd'hui dramatiquement confrontée.

Consolider les acquis et rattraper le temps perdu

La demande de doubler l'enveloppe actuellement affectée à la danse s'appuie sur un scénario budgétaire qui valide la pertinence des programmes en place et en chiffre les coûts dans une perspective de consolidation et de rattrapage générationnel, sectoriel et régional. Dans cette demande de 34 millions de dollars, qui ramène à 20 % du budget global des subventions attribuées par le CAC, l'enveloppe de la danse, un poste a été prévu pour soutenir de nouvelles initiatives. Celles-ci, dans notre esprit, ne sauraient se substituer aux efforts et aux investissements à faire pour assurer la consolidation des structures et des modèles existants. Quant à leurs objectifs, qui ne sauraient être atteints en l'absence d'un effort cohérent de consolidation, ils visent à dynamiser et renforcer des interventions initiées, dans les dernières années, au sein de nos communautés de danse et en complicité avec le Secteur de la danse, en réponse à des enjeux très spécifiques de développement disciplinaire.

Des initiatives en prise sur l'avenir

À la demande du Service de la danse et de la Direction de la division des arts, le comité conjoint vous soumet, pour fins de discussion, trois propositions d'initiatives. Celles-ci visent essentiellement à tirer profit des acteurs en place (institutions, compagnies, collectifs de production, centres de production, outils collectifs de gestion, diffuseurs spécialisés, chercheurs, écrivains, consultants) et à mettre plus largement en partage, et en circulation, les compétences et les savoir-faire que la discipline s'est acquis au fil des ans dans tous ses secteurs d'activités.

Guidés par le souci de la qualité, de la flexibilité, de l'ouverture et de la pérennité, nous avons retenu les trois initiatives suivantes : **Environnements créatifs ; Modèles souples et stimulants de gestion et d'organisation du travail ; Savoir dire, lire et raconter la danse.**

Ces initiatives ont pour but de créer une véritable émulation artistique et intergénérationnelle au sein de nos communautés, et entre elles ; d'augmenter le rayonnement de la danse sur les scènes locale, nationale et internationale par la création et la diffusion d'œuvres fortes ; de rehausser la qualité de la rencontre avec le public en lui donnant accès à des outils de référence, de lecture et d'appréciation esthétique ; de renforcer tous les maillons de la chaîne en expérimentant des modèles d'organisation et de gestion des activités (création, production, promotion, diffusion, développement de marchés, gestion de carrière) répondant aux nouveaux défis posés par l'environnement actuel.

Ces trois initiatives, bien qu'elles soient nouvelles, s'inspirent de programmes mis en route, dans les dernières années, par le Service de la danse ou, plus largement, par le Conseil des Arts du Canada : Brigade volante, Soutien à des initiatives du milieu, Soutien à des projets de collaboration entre créateurs et diffuseurs, Soutien à la promotion de la diffusion. Elles font le pari de l'avenir, pari encouragé par la décision du Conseil des Arts du Canada de privilégier, dans l'attribution des nouveaux crédits qui lui ont été alloués pour les deux prochaines années, des objectifs de consolidation.

Environnements créatifs

Définition

L'**initiative à l'appui des environnements créatifs** vise à accroître la capacité des artistes de collaborer à la recherche et au développement de la danse canadienne de haut calibre.

Les artistes du pays ont un grand besoin de temps, d'espace et de soutien nécessaires à la recherche, au questionnement de leur processus créatif et à l'interaction avec d'autres artistes, collaborateurs et mentors. Pour les artistes, la facilité d'accès aux diverses collectivités et entre celles-ci est essentielle au processus.

Nous devons être prêts à aider les artistes pendant qu'ils apprennent et perfectionnement leur art, et lorsqu'ils créent des œuvres scéniques. Le milieu de la danse au Canada est devenu très axé sur le produit, et il a tendance à oublier que les produits de qualité exigent des périodes essentielles de préparation et de recherche.

L'initiative à l'appui des environnements créatifs vise à :

- tisser des liens entre les artistes à l'échelle locale, régionale et nationale grâce à la collaboration, au mentorat et à des échanges créatifs de façon à élargir le cadre dans lequel les artistes canadiens de danse peuvent travailler et créer;
- fournir aux centres chorégraphiques et autres lieux les ressources nécessaires à l'appui de l'exploration, de la création et du développement d'œuvres chorégraphiques.

Pour réussir, l'initiative devra permettre de consolider l'acquis et d'élaborer de nouvelles mesures.

Objectifs

- Promouvoir l'échange de savoir et d'expérience entre pairs, générations, régions et cultures.
- Permettre aux artistes de se rendre à l'extérieur de leur lieu de résidence pour travailler ou se perfectionner.
- Soutenir les échanges entre créateurs visant la co-crédation ou la coproduction à l'échelle régionale ou nationale.
- Fournir aux centres chorégraphiques et autres lieux existants les moyens nécessaires à la programmation artistique, incluant résidences, ateliers, laboratoires et forums.
- Fournir aux artistes des occasions de perfectionnement en matière de création et d'interprétation d'œuvres chorégraphiques.
- Améliorer la qualité des œuvres chorégraphiques créées et diffusées au Canada et à l'étranger.

Pourquoi cela importe-t-il ?

En soutenant cette initiative, nous croyons que nos artistes développeront de nouveaux outils propices à la création d'œuvres d'excellente qualité, que nos collectivités pourront s'enrichir de la présence d'un milieu de la danse dynamique et que le pays sera reconnu pour sa vision et son dynamisme.

À qui cela bénéficiera-t-il ?

- Aux artistes à toutes les étapes de leur carrière
 - À ceux qui développent leur talent de chorégraphe ou d'interprète en leur permettant d'échanger et d'apprendre avec d'autres artistes ou auprès de spécialistes.
 - Aux artistes de tous âges à la recherche de nouvelles voies de création et qui désirent réfléchir au processus de création à la faveur d'ateliers, de résidences ou de forums.
 - Aux artistes désireux de créer en collaboration avec d'autres artistes partout au pays.
 - Aux artistes en pleine maturité désireux de faire part de leur expérience et de leur savoir à de nouvelles générations.
 - Aux artistes qui souhaitent créer ou interpréter hors d'un cadre formel.
- Aux collectivités
 - En créant des liens dynamiques avec des artistes de tout le pays.
 - En élargissant la diffusion de la danse au-delà du cadre de la représentation.
 - En rehaussant la qualité de la danse qui est diffusée grâce aux occasions plus nombreuses de recherche et de développement des œuvres.

Programmes existants du Conseil des Arts du Canada qui recoupent l'initiative

En élargissant la portée et l'intention des programmes existants, on pourrait amorcer le développement de milieux de création aptes à permettre aux artistes de faire de la recherche et de créer des œuvres chorégraphiques canadiennes de haut calibre.

Voici quelques exemples.

Services de soutien au milieu de la danse et aux diffuseurs de collaborations de création

Ces programmes pourraient s'ouvrir et inclure l'aide à l'élaboration d'ateliers, de forums, de laboratoires, de résidences et d'échange d'artistes. Les activités pourraient être organisées par un centre chorégraphique, une compagnie ou un groupe d'artistes.

Promotion de la diffusion et subventions de voyage

Le Bureau de la promotion de la diffusion et le Service de la danse – grâce à son programme de subventions de voyage – devraient pouvoir encourager et soutenir les déplacements des artistes partout au pays à des fins de recherche, de création et d'élaboration de projet. On aime bien que les subventions de voyage soient versées le plus rapidement possible.

La Brigade volante

La réalisation de l'initiative à l'appui des milieux de création nécessitera des investissements dans la formation de mentors et autres collaborateurs compétents en matière de démarche créatrice, tels que des conseillers artistiques et des dramaturges. La Brigade volante permettrait ce type d'initiative.

Modèles souples et stimulants de gestion et d'organisation du travail

Définition

L'initiative relative à de nouveaux modèles de gestion vise à soutenir le développement de la danse canadienne de haut calibre en reconnaissant le besoin de réexaminer l'organisation et la gestion des organismes artistiques jusque dans les années 1990, afin d'adopter de nouvelles méthodes de travail. Ces nouveaux modèles pourraient mieux pallier le manque de ressources financières et humaines, auquel s'ajoutent l'évolution rapide et l'instabilité du milieu. Les artistes d'aujourd'hui désirent également s'entraîner, travailler et gérer leur carrière de façon à favoriser l'atteinte des meilleurs résultats. Comme les modèles de gestion existants de nombreux organismes de danse ont servi de fondement au développement de cette discipline artistique, on peut affirmer sans se tromper que de nouveaux modèles souples stimulants et novateurs, contribueront à former une nouvelle génération d'artistes et de gestionnaires de la danse performants et prospères.

De plus, l'augmentation du nombre de nouveaux artistes de la danse à leur début ne permet pas aux subventionneurs de maintenir un financement à la hauteur de celui des années passées : au début des années 1980, la contribution du Conseil des Arts du Canada pouvait atteindre 80 % des revenus d'une compagnie de danse. À l'heure actuelle, le pourcentage de ce soutien est inférieur à 25 %.

Le Service de la danse du Conseil des Arts du Canada a toujours été sensible aux besoins évolutifs d'un large éventail d'entités et d'organismes de danse. Par exemple, les deux programmes de danse de La Brigade volante ont apporté aux compagnies un soutien inestimable en permettant aux artistes de définir leur mode de création. Le monde de la danse estime à présent que le Service doit miser sur ces réussites et créer des débouchés pour les artistes de danse.

Objectifs

- Offrir aux artistes de danse un milieu leur permettant de continuer à travailler dans de nouveaux cadres de leur choix et de ne pas être contraints à devenir des groupes artistiques traditionnels, avec l'infrastructure que cela comporte.
- Soutenir la croissance, l'étendue, la gamme et la productivité des artistes qui travaillent dans des cadres non formels et non institutionnels.
- S'ouvrir à des modèles de gestion souples, tant dans leur définition que leur portée, et ainsi qu'en matière de critères et de retombées attendues.
- Faciliter l'émergence de jeunes gestionnaires artistiques qui font leurs premières armes et qui cherchent d'autres modèles de collaboration avec les artistes créateurs.
- Offrir aux artistes de danse des occasions de formation continue et de perfectionnement à toutes les étapes de leur carrière.

Pourquoi cela importe-t-il ?

Afin de favoriser la croissance et le rayonnement de la danse au Canada, il faut modifier les modes de financement et le soutien administratif offerts aux artistes.

- Les entités de production non formelles ou non traditionnelles requièrent des structures de soutien administratif et de gestion nouvelles ou améliorées.

- Pour prévenir la crise imminente dans le milieu, il faut offrir des programmes de formation, de perfectionnement et de mentorat afin de pallier la diminution du nombre d'administrateurs, de gestionnaires, de producteurs et d'agents expérimentés.
- En agissant ainsi, nous offrirons aux artistes un milieu qui leur permet de créer des œuvres qui coïncident avec leur propre vision artistique.

À qui cela bénéficiera-t-il ?

- Aux artistes : Influence favorable sur le cadre de travail des artistes émergents et établis de même que sur celui des artistes qui travaillent en région, à l'extérieur des grandes agglomérations urbaines.
- Aux compagnies et organismes de services de soutien : Souplesse accrue sur le plan de la structure.
- Aux diffuseurs de spectacles de danse : Modèles souples qui favorisent une collaboration accrue entre les danseurs et les diffuseurs, qui encouragent une programmation inédite et qui aboutiront éventuellement à de nouveaux modèles de présentation.

Programmes existants du Conseil des Arts du Canada qui recourent l'Initiative

En bonifiant certains programmes actuels du Conseil, on pourrait déjà commencer à résoudre certains des problèmes mentionnés.

La Brigade volante : Ce programme a été et continuera d'être un important outil pour favoriser le développement et la viabilité de l'ensemble des entités et du secteur. C'est le maillon de la chaîne qui contribue au développement d'un groupe de producteurs, d'agents, de diffuseurs et de gestionnaires compétents. Il doit soutenir et encourager la diffusion de savoir de la part des personnes qui ont encore ces connaissances, grâce à des programmes de mentorat et à d'autres activités que le programme soutient déjà.

Le Service de promotion de la diffusion : Dans le passé, ce service a contribué à l'élaboration de stratégies liées au besoin de rayonnement et de développement des agents de tournée débutants.

Savoir dire, lire et raconter la danse

Définition

Aux fins de la présente discussion sur l'**initiative du savoir dire, lire et raconter la danse**, nous entendons le degré de compréhension et d'appréciation de cet art par la société en général. De la même manière qu'il faut de nombreuses années à un lecteur pour progresser du simple plaisir de lire un mot sur une page à la complexité de la poésie, le parcours est long de la pirouette au savoir approfondi du riche vocabulaire du mouvement. Dans le système d'éducation publique, les enfants apprennent à lire dès la première année, mais n'apprennent habituellement rien au sujet des pirouettes. Cela limite grandement la capacité de la danse d'être connue du public et de joindre ce dernier.

Nous proposons ici le soutien de la rédaction de comptes rendus et d'articles contextuels concernant diverses représentations et activités. La danse étant une discipline artistique non verbale, la plupart des spectateurs, bien qu'ils puissent réagir instinctivement à une œuvre, estiment ne pas posséder de vocabulaire approprié ou adéquat pour s'exprimer. Il manquent souvent d'assurance et évitent de participer à des échanges fructueux sur l'œuvre et de faire part de leurs impressions à d'autres spectateurs ou à tout public intéressé par la danse.

À la fin des années 1970 et au début des années 1980, le monde canadien des arts visuels – arts en général aussi considérés comme une forme d'expression artistique non verbale – a pris des mesures stratégiques en favorisant la conservation et en produisant des catalogues et autres documents d'accompagnement. Il est pratique courante d'assister à des événements du secteur des arts visuels, où l'on peut avoir un accès direct aux œuvres ainsi qu'à des documents d'accompagnement (p. ex., un catalogue contenant des commentaires des conservateurs et des artistes de même que de l'information relative au contexte social ou historique de l'œuvre et de l'artiste). Nous estimons que la danse peut tirer profit de ces pratiques en adoptant une approche similaire d'aide du public à l'apprentissage d'un langage qui enrichit à la fois son expérience et sa capacité de s'exprimer à ce sujet.

Il faut souligner ici que les échanges et tables rondes entre artistes contribuent effectivement à répondre au besoin du public d'obtenir plus d'information et d'outils. La présente proposition s'ajouterait aux activités existantes.

Objectifs

- Favoriser une interaction plus dynamique entre les publics et les artistes de danse.
- Offrir une vue élargie et de l'information plus détaillée sur les artistes et leur travail.
- Mettre en contexte le travail des artistes de danse dans la société.
- Fournir des véhicules au discours critique.
- Contribuer à la pluralité des points de vue des diverses régions du pays concernant la danse.
- Augmenter le nombre de spectateurs en donnant satisfaction au public.
- Laisser une preuve ou un document sur un événement en danse.
- Contribuer à la constitution du patrimoine de la danse au Canada (archivage d'imprimés).
- Soutenir la formation et le rôle de rédacteurs et critiques qualifiés en matière de danse.

Pourquoi cela importe-t-il ?

Si l'on accorde la priorité stratégique à la sensibilisation du public à un art non verbal en lui fournissant des outils écrits, son degré d'adhésion et de satisfaction augmentera. On prévoit alors que le nombre de spectateurs augmentera graduellement.

À qui cela bénéficiera-t-il ?

- Au public – L'initiative aura une incidence majeure sur le degré d'adhésion et de satisfaction du public face à la danse, et ce dernier devrait se présenter en plus grand nombre.
- Aux compagnies de danse – L'augmentation du nombre de spectateurs entraînera la notoriété et le soutien accrus des compagnies de danse.
- Aux artistes – L'augmentation du nombre de spectateurs entraînera aussi la notoriété et le soutien accru des artistes en danse.
- Aux diffuseurs – L'augmentation du nombre de spectateurs aura très certainement des répercussions financières pour les diffuseurs. Des spectateurs satisfaits auront tendance à demeurer fidèles à un diffuseur.
- Aux groupes de danse en région (à l'extérieur des centres traditionnels comme Montréal, Toronto et Vancouver) – C'est dans les centres de moindre taille que les plus grands défis attendent le secteur de la danse. C'est là que le soutien de la collectivité et du public peut être assez limité, compte tenu de la taille de la colonie artistique locale et de l'accès restreint aux œuvres présentées en tournée.

Programmes existants du Conseil des Arts du Canada qui recourent l'initiative

Le Service de la danse accepte actuellement des projets d'initiatives dans le cadre de son programme de services de soutien. Cependant, il s'agit d'un programme compétitif incluant diverses initiatives. Telles quelles, elles ont remporté peu de succès à ce jour.

Certaines publications sur la danse (*Dance Currents*, par ex.) ont réussi à obtenir du financement du Service des lettres et de l'édition du CAC, mais ce soutien ne vise pas les mêmes objectifs que la présente proposition. Cela dit, l'augmentation du nombre de publications consacrées à la danse et issues de diverses régions du pays contribuerait indéniablement au soutien de la connaissance de la danse.

Il est intéressant d'analyser des programmes du Services des arts visuels du CAC comme l'Aide de projet aux organismes d'arts visuels et de métiers d'art et l'Aide aux critiques et aux conservateurs d'art indépendants professionnels, notamment en ce qui concerne les activités d'élargissement du public et les projets de publication. Nous croyons que ces programmes pourraient constituer des modèles valables.